

# "C'est peut-être un pays froid par le climat, mais chaud par l'accueil"

par Huguette VERTEY

Après avoir parcouru le monde, connu des paysages fantastiques, visité des pays aux noms les plus étranges et qui sonnent comme des promesses de soleil, c'est au Canada, que Nicole Bertolino et son mari ont choisi d'établir domicile. "C'est peut-être un pays froid par le climat, mais chaud par l'accueil", m'explique cette jeune et jolie femme de vingt-deux ans pour qui cette épopée autour du monde fut une merveilleuse et très longue lune de miel qui a duré quatorze mois.

Nicole s'exprime avec beaucoup de facilité. Ils se sont mariés un mois avant d'entreprendre cette aventure: "On n'aurait pas voulu se marier avant de partir, pensant que ce serait une épreuve et que si l'on sortait vainqueur, on se marierait en rentrant..." Depuis deux ans que ça dure, tous les deux s'accordent à dire que c'est une réussite!

Arrivés au Canada en juillet, pays et pris contact avec de nombreux jeunes Canadiens.

Ils ont débuté par des séries de conférences au Pavillon de la Jeunesse, puis à Radio Canada. Ils ont écrit des articles, des récits de voyage, fait plusieurs émissions à la radio et participé à de nombreux programmes télévisés.



(Photo Roland Lemire)

Comment cette jeune femme, d'une maturité extraordinaire, voit-elle les jeunes Canadiens? "Une partie de la jeunesse canadienne est active, fait des projets, se manifeste. Elle a des problèmes qu'elle essaie de résoudre. Par contre, l'autre partie est beaucoup plus apathique, avec des aspirations tout à fait matérielles. A vingt-deux ans, il faut se marier, avoir des enfants, une maison, un frigidaire. C'est la sécurité qui compte avant tout. Cette jeunesse devrait avoir d'autres aspirations, d'autres ambitions plus culturelles".

Au cours de ses randonnées à travers le monde, Nicole a approché des femmes de toutes les races, de toutes les conditions: "Je ne suis pas ethnologue, ni sociologue, mais je me suis toujours intéressée au côté humain de la femme, parce que je suis femme. Sur le plan préoccupations humaines, Mme Bertolino a pu se rendre compte qu'elles étaient les mêmes partout. La femme qui vit à Lima a les mêmes préoccupations que la femme qui vit à Tehéran ou à Montréal, mêmes préoccupations avec ses enfants, la nourriture, sa petite maison, son marché. Evidemment, il y a le climat qui diffère..."

Nicole avoue bien franchement n'être pas toujours consciente de ce qu'elle fait, de ce qu'elle est, de ce qu'elle dit, parce que le temps va trop vite et qu'elle n'a pas le temps de réfléchir. Heureusement, Daniel, qui semble occuper une très grande place dans la vie de sa jeune femme, est là pour la rassurer: "Tu te rends compte que si je n'avais pas fait ce tour du monde avec toi, je n'aurais jamais fait la moitié de ce que nous avons réalisé ensemble". Tous les deux sont cependant conscients d'une chose: la présence de la jeune femme a toujours joué en leur faveur, sans trop le savoir. Les gens étaient touchés par cette idée de jeune couple. Il fallait protéger cette jeune femme, en vertu de quoi ils faisaient des efforts pour les aider. "Ainsi, quand nous faisons des escalades en montagne, quand nous sommes allés vivre en Amazonie, les gens croyaient que nous étions fous, faisant très certainement allusion à la résistance féminine moins grande..." Pour sa part, Nicole ne croit rien de tel, elle a toujours été à la hauteur.



(Photo Roland Lemire)

LORS DU DEFILE DE MODES présenté au Pavillon Mauricien, mardi et mercredi soir, Yolande proposait, pour le Salon Venus, cette élégante robe d'intérieur en coton côtelé, à fleurs multicolores sur fond noir. Le dos est ample alors que le devant se ferme sur un cordon coulissant formant taille Empire. Manches et encolure sont enjolivées de volants d'organza conférant une féminité incontestable à celle qui la porte.

## Loisirs organisés

## courrier Mamie

**DEMANDE:** Je viens solliciter votre opinion. A la lecture de discours du trône, mardi le vingt, on a dit continuer le travail accompli au ministère de la jeunesse, sports et loisirs; il me semble qu'on n'aurait jamais dû voter des sommes folles pour les loisirs et sports, au moins tant que le gouvernement sera endetté jusqu'au cou et que nous payons taxes sur taxes. Nous, les personnes âgées, nous n'avons jamais profité des loisirs organisés et je suis certaine que vous-même, vous étiez assez intelligente pour vous récréer avec les menus distractions qu'il y avait dans le temps. Depuis quelques années, les loisirs et les moyens pour se distraire sont assez nombreux que les jeunes n'ont plus le temps de demeurer au foyer, il n'y a plus de vie de famille; on se rencontre partout, dans les salles de danse, organisées pour les jeunes de treize ans en montant, dans les discothèques, au cinéma, en ski, en auto-voiture, en yatch, dans les camps, en voyage, en villégiature. Il y a aussi la lecture, la radio, la télévision, les stéréos, le patinage, le hockey, etc. Que leur faut-il de plus? Il ne leur reste pas de temps pour étudier, c'est-à-dire pour préparer leur avenir. Nos premiers ministres eux-mêmes ont été assez intelligents pour se distraire par eux-mêmes. Je crois que c'est réellement du pur gaspillage que de donner des millions pour la distraction.

Je me souviens toujours d'avoir entendu M. Chénier, de regrettable mémoire, éminent psychologue, dire que les loisirs organisés n'ont pas leur raison d'être, pour plusieurs raisons. Nous avons une tête, c'est pour nous en servir. Ensuite, ça empêche l'initiative des jeunes, ce sont ses propres mots, et ça favorise la paresse. Les enfants, de nos jours, sont trop gâtés; on leur donne même une paie chaque semaine. On s'arrange pour en faire des égoïstes. Pendant ce temps, des vieux s'arrangent avec une petite pension et n'ont pas d'argent pour payer leurs médicaments.

Que pensez-vous d'une deuxième université à Montréal quand nous en avons tant besoin en Mauricie? AMIE

**Réponse:** — Je n'ai fait que de légères coupures dans votre longue lettre, en dépit du manque d'espace, car j'ai trouvé votre point de vue fort intéressant. Je laisse à mes lecteurs et à mes lectrices le soin de dire leur opinion à ce sujet et je les invite à me la dire.

Pour ma part, je trouve que l'on accorde beaucoup d'importance aux jeunes. Tout est pour eux: la mode, la télévision, les boîtes à chanson, les lieux d'amusement, etc. Il y a sûrement exagération. Mais les gouvernements se disent que les jeunes représentent l'avenir. Ils veulent tenir la jeunesse occupée en se disant que cela prévient la délinquance et qu'un corps sain favorise un esprit sain.

Mais c'est vrai que les jeunes n'ont plus beaucoup de temps d'étudier. Sauf une petite élite, ils mettent beaucoup plus d'application à s'amuser qu'à préparer leur avenir. Il faut dire aussi qu'il est peu de parents assez courageux pour dire leur opinion et pour faire pression sur les gouvernements et les divers organismes.

Je crois comme vous que la vieillesse est négligée. Vers la fin d'une longue vie de travail, les personnes âgées ont besoin non seulement de médicaments mais de distractions et d'un peu de douceur. Il faudrait également instituer un ministère de la vieillesse.

Montréal a certainement besoin d'une seconde université française. Mais nous en avons autant besoin. Heureusement qu'on nous assure que notre université sera créée en 1969.

**Réponse à J'ai hâte de savoir:** — (A) Pour un mariage, le père du marié et l'autre témoin sont tenus d'avoir un costume bleu marine ou gris très foncé et une cravate sobre.

qu'à ce que vous ayez atteint à plus de maturité? Souvent, d'ailleurs, l'amitié se transforme peu à peu en amour. Et quand il y a de l'estime, l'amour a plus de chance de durer.

L'autre, votre amoureux de vos quatorze ans, me paraît un garçon bien volage et peu sérieux. Il s'ennuyait chez vous et peut-être même en votre présence. Pourquoi tenteriez-vous de le revoir? Laissez dormir le passé et pensez seulement au présent. Vous avez un bon garçon pour vous visiter et pour sortir. Vous savez qu'il est bon, sérieux et réservé et qu'il appartient à une bonne famille. Ne précipitez rien, laissez porter...

**Réponse à Mme A.L.R.:** — Si votre fille a les moyens financiers de défrayer une partie des dépenses de la noce, et que vous ne pouvez le faire vous-même, il n'est que juste qu'elle apporte sa contribution. Sans doute qu'elle peut payer son trousseau et une partie des frais occasionnés par son mariage. Et vous pouvez faire les choses très simplement.

**Aux lectrices:** — Confiez vos problèmes à Mamie, qui vous répondra dans ces colonnes et non par lettre personnelle. Veuillez ne signer que d'un pseudonyme et adresser: Le Courrier de Mamie, Le Nouvelliste, Trois-Rivières, Qué.

## la plume et le pluméau

Une oeuvre admirable

Je causais l'autre jour avec un membre de ce groupement qui s'appelle "Les Chantiers de Trois-Rivières" ou "Les Chantiers étudiants". J'avais déjà eu avec ces jeunes quelques contacts qui m'avaient révélé la grandeur et la nécessité de leur action. Mais cette dernière rencontre a renforcé chez moi la conviction qu'à côté d'une jeunesse tapageuse il existe une jeunesse qui ne se contente pas d'être sage et studieuse mais qui s'occupe activement d'action sociale.

Les Chantiers Etudiants comprennent une quarantaine de membres, jeunes gens et jeunes filles, dont la plupart étudient aux meilleures de nos institutions, de même que de jeunes travailleurs et travailleuses.

Les chantiers comprennent deux sections, l'une à Notre-Dame-de-la-Paix, l'autre dans le secteur Sainte-Cécile - Hertel. Les membres font des visites aux familles, mais surtout ils s'occupent des jeunes défavorisés. A Notre-Dame-de-la-Paix, ils réunissent le samedi après-midi des jeunes de tout âge pour les entraîner au sport. A Sainte-Cécile, ils ont institué un système gratuit de garderie. Ils y ont ajouté une période d'étude surveillée pour les enfants qui ne peuvent étudier à la maison.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que tout cela est bénéfique. Des jeunes, entre dix-sept et trente ans, sacrifient soit l'après-midi ou la soirée pour aider d'autres jeunes. Ceux qui ont eu l'avantage de s'instruire de profiter d'un bon niveau de vie, consacrent une partie de leurs loisirs pour aider leurs frères plus jeunes. Au point de vue éducationnel, cela peut rivaliser avec toutes les écoles du monde. L'enfant des milieux moins favorisés fera confiance à ceux qu'il considère comme des grandes sœurs et des grands frères. C'est le système d'entraide idéal. C'est profitable à ceux qui donnent, tout autant qu'à ceux qui reçoivent.

Je forme parfois le rêve que notre ville devienne un immense chantier où ceux qui ont plus reçu s'appliquent à donner à ceux qui ont moins, non pas de l'argent mais des moyens de s'élever, de se cultiver, de participer davantage au progrès pas seulement matériel mais moral.

## Mamie

Madame, Mademoiselle,

Il m'est agréable de vous inviter à venir me rencontrer pour l'achat et l'entretien de vos perruques, postiches, etc. Mes six années d'expérience dans la coiffure sont à votre service.

Sincèrement vôtre, Nicole Jourdain (Mme)



LA SEULE MAISON AU CAP-DE-LA-MADELEINE SE SPÉCIALISANT EXCLUSIVEMENT DANS L'ENTRETIEN ET LA VENTE DE PERRUQUES ET POSTICHES.

**Comptoir Hélène**  
PIERRE CAREAU et ROGER LEBLANC, co-prop.  
83B, Ste-Madeleine Cap-de-la-Madeleine

## Futures Mariées

Rendez-vous à la Maison de Clairette qui après 20 ans de service, a aujourd'hui quatre ateliers de couture en pleine opération.

Les prix sont à la portée de toutes les bourses.

Suggestions pour robes de mariée, ensembles de voyage de noces et aussi vêtements pour la mère de la mariée.

Prenez-vous à bonne heure Ayez le premier choix!

**La Maison de Clairette**  
490, BONAVENTURE Tél.: 374-1354



## Le saviez-vous?

L'un des plus grands savants de tous les temps, Albert Einstein, n'a nullement été l'enfant prodige qu'on pourrait croire. On eût même tant de peine à lui apprendre à parler que ses parents craignaient un moment d'avoir donné le jour à un enfant retardé. Et, à ses débuts à l'école, ses maîtres ne décelèrent en lui aucun don particulier. A 16 ans, cependant, son génie commençait déjà à se révéler.

— O —  
Une nouvelle technique de fabrication permet maintenant d'utiliser, pour les fenêtres des écoles, du verre de sécurité cinq fois plus résistant que les vitres normales. En outre, ce verre à la qualité essentielle de ne présenter aucun danger lorsqu'il lui arrive de se briser, car les éclats ne sont pas coupants.

— O —  
Quand vient, pour les petits des animaux, le temps de quitter leurs parents, la plupart vivent des instants tragiques et en gardent parfois les cicatrices toute leur vie. D'ordinaire, c'est leur mère qui les expulse lorsqu'elle attend la seconde portée de la saison, ou encore quand approche de nouveau la saison des amours, chez les ours et les chats par exemple.

Très dynamiques, ces jeunes ont beaucoup de projets en tête, dont celui de rédiger un livre qui relaterait leur voyage autour du monde. De plus, Daniel, avec le concours d'un ami, prépare le guide de la grande aventure: "Comment voyager, pourquoi, quelle attitude avoir en pays étrangers, qu'est-ce qu'il faut faire ou ne pas faire". Pour l'instant, tous les deux présentent une série de conférences avec projection de films, un peu partout dans la province. Plusieurs localités environnantes ont eu le privilège de les voir et de les entendre récemment. Pour les personnes que ce tour du monde dans cet pays primitif intéresse, elles auront la possibilité d'assister à ces films-conférences en plus de rencontrer M. et Mme Bertolino qui se feront un plaisir de répondre à toutes les questions.

## Mondanités

M. et Mme Justin Tessier ainsi que M. et Mme Jean-Guy Fiset du Cap de la Madeleine sont actuellement en voyage au Mexique où ils séjourneront à Mexico, Acapulco et San José Purua.

— O —  
M. et Mme Bernard Perron, de Montréal, ont rendu visite à M. et Mme Lucien Desruisseaux, de St-Sylvere.

— O —  
Mlle Jocelyne Richard, de Sherbrooke a rendu visite à ses parents, M. et Mme Robert Richard, de St-Sylvere.

Une nouveauté pour le printemps...

C'est un Thomas Wallace, ornementé d'une boucle Caméo et d'un talon grec. Couleurs: beige et sable. \$30.00

**J.A. GOSSELIN & FILS**  
INCORPORÉE

"CHAUSSURES DE QUALITÉ"

1585, ROYALE TROIS-RIVIÈRES

## EN REDUCTION

Tous nos manteaux de fourrure et chapeaux de fourrure.

- Phoque
- Castor
- Mouton
- Louche
- Lynx
- Chat sauvage

**VENTE REPARATION**  
Remodelage, Entretien des manteaux de fourrure et de cuir.

**SALON JUDITH**  
Mme Arthur Lacerte  
6456, Notre-Dame  
Trois-Rivières-Ouest  
Tél.: 374-3771

## POUR PAQUES, UNE MISE EN PLS OU UNE PERMANENTE S'IMPOSENT

Permanentes { \$18.00 pour \$15.00  
\$15.00 pour \$12.00  
\$12.00 pour \$10.00  
\$10.00 pour \$ 8.00

Shampooing - Coupe - Mise en pls compris.

**Salon Lavoilette**  
Denise Bureau, prop.  
623, rue Lavoilette  
Tél.: 378-2521  
Avec ou sans rendez-vous.





(Photo Gaudreau)

LE CLUB DES FRANCS a reçu cette semaine les principaux organisateurs de hockey mineur de la cité, en particulier les dirigeants du tournoi international Midget. Dans l'ordre, M. l'abbé Maurice Daneau, aumônier du club, Mme Françoise Lapierre, présidente des brévages Drummond

et co-commanditaire du tournoi Midget, Me Michel Duchesne, président, Mlle Claire Cayouette, secrétaire du tournoi, M. Roger Cournoyer, président du tournoi et André Letendre, capitaine de l'équipe locale Midget qui a participé au tournoi.

Excellente occasion de mousser sa publicité, déclare M. Cournoyer

## La ville ne profite pas assez de la tenue du tournoi Midget

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Le président du tournoi de hockey Midget, M. Roger Cournoyer, qui en était à sa quatrième organisation cette année au centre civique, a dressé un intéressant tableau sur les activités du hockey Midget dans notre ville, devant les membres du club Optimiste, au cours de leur souper régulier, sous la présidence de M. Claude Boucher.

M. Cournoyer a fait remarquer que la cité ne profite pas assez des avantages que lui procure le tournoi international Midget pour mousser sa publicité à travers la province et même à l'étranger. L'invité du club Optimiste a continué en disant que ce tournoi, qui a main-

tenant quatre ans d'existence, avait attiré au centre civique durant la semaine des compétitions, 34.808 personnes venues de tous les coins de la province et comprenait 58 équipes représentant autant de villes. En 1965, a souligné M. Cournoyer, 24 équipes étaient inscrites à ce tournoi, et 13.412 personnes avaient vu évoluer les jeunes joueurs de quelques villes de la province, et même de l'étranger. Ce nombre, tant des équipes que des personnes pour les voir évoluer, a continuellement augmenté d'année en année. C'est ainsi qu'en 1966, 32 équipes avaient attiré 24.638 spectateurs; en 1967, 40 équipes avaient attiré 30.128 spectateurs, et cette année, 58 équipes attireraient 34.808 personnes. Devant ces succès répétés chaque

année, l'organisateur du tournoi avait aimé une meilleure participation de la cité en organisant d'abord un comité de publicité plusieurs semaines avant l'ouverture du tournoi, afin d'inviter les amateurs de hockey à se rendre à Drummondville, cette ville que l'on désigne souvent comme la "capitale" du sport. En dépit de ce manque de collaboration plus étroite, M. Cournoyer a déjà entrepris son travail d'organisation pour le 50<sup>e</sup> tournoi Midget en février 1969. Parmi les projets qu'il caresse, on note la mise sur pied d'un secrétariat semi-permanent qui travaillerait de 8 à 10 mois par année, l'enregistrement sur disque de la chanson-thème du tournoi ainsi que la tournée du président dans les différentes villes.

En terminant son exposé, M. Cournoyer a révélé que 1.054 joueurs avaient évolué au centre civique cette année, et que ce sont autant de collaborateurs et d'ambassadeurs pour la cité de Drummondville. Il a tenu à remercier le public de son encouragement, et le club Optimiste pour sa délicate attention à son endroit.

### Tenue à Victoriaville

## Une journée d'études organisée par la SSJB diocésaine

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Dans un communiqué émis par la Société St-Jean-Baptiste diocésaine de Nicolet, on retient que les membres du comité d'Arthabaska ont été invités à une journée d'études qui aura lieu demain après-midi à 14 heures à l'école St-Wilfrid, près de l'Ermitage.

Plusieurs personnes ont pris connaissance du grand réveil des membres de la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Nicolet, depuis que ce mouvement nationaliste s'est choisi le programme du "Québec fort par la planification", sur une base d'étude de trois ans. Pour assurer le succès de ces études "dans le peuple", la Société St-Jean-Baptiste s'est formée des animateurs sociaux qui se mêlent aux assistants en assemblées, les font parler, leur font dire ce qu'ils pensent vraiment, ce qu'ils aiment et qu'ils n'aiment pas dans les domaines économique, social et politique de leur secteur.

### Le programme

Il est grand temps, dit le communiqué, que nous réglions nos problèmes nous-mêmes. Si nous faisons des erreurs, nous pourrions nous accuser nous-mêmes; par contre, si nous nous donnons des institutions qui reflètent notre conscience nationale

### Plusieurs contribuables s'attendent à une hausse

# Le taux de la taxe foncière haussé à Drummondville-Sud

### DRUMMONDVILLE

— Les prévisions budgétaires de Drummondville-Sud seront dévoilées mercredi soir prochain, lors de la réunion régulière du conseil sous la présidence du maire Lucien Morissette. Ce n'est qu'à cette occasion que les propriétaires sauront combien ils leur en coûtera en taxes au cours de la présente année.

Ces prévisions sont à l'étude depuis déjà plusieurs semaines, et devaient même être rendues publiques lors de la dernière séance, mais comme certains départements n'avaient pas encore terminé leurs estimés, le maire

avait songé convoquer une séance spéciale pour les soumettre à l'approbation des citoyens, mais celle-ci n'a pu avoir lieu, le travail n'étant pas complété.

Il est fort possible, de l'avis de plusieurs citoyens de l'endroit, que la taxe foncière soit majorée, tout comme ce fut le cas pour la cité de Drummondville, si l'on tient compte que le coût d'administration des services pour 1968, sera supérieur à un demi-million de dollars et nécessitera des revenus additionnels qu'il faudra trouver quelque part.

Les dépenses continuant toujours d'augmenter, il faut nécessairement trou-

ver des revenus pour faire face aux dépenses courantes. En 1967, celles-ci ayant augmenté plus que prévu, le conseil fut dans l'obligation d'augmenter la taxe foncière de \$0.06 afin de boucler le budget, après avoir terminé l'année précédente avec un déficit de \$20.911.

Le département de la voirie exigera un budget

de \$100.000 comparative-ment à \$70.000 qu'il était il y a 3 ou 4 ans. La protection, police et feu, requerra au moins \$60.000 de même que le service d'eau et d'aqueduc qui nécessitera au moins \$100.000. Tous ces détails seront connus mercredi soir prochain lors de la séance régulière, à moins de raisons majeures.

## Dans les Bois-Francis

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Les Jeunes Travailleurs poursuivent la tenue de leur enquête sur les loisirs. La section féminine a complété son travail qui comprenait une centaine de questionnaires. La section des garçons en est aux dernières étapes et les compilations seront faites dès que les objectifs auront été atteints pour le nombre d'enquêtes à tenir. Le travail est sous la direction générale de M. André Roberge, président et de Mlle Francine Belisle, nouvelle vice-présidente.

### Société du Cancer

Mme Roger Dubois, présidente de la section locale de la Société canadienne du cancer, souligne qu'il n'y aura pas de souscription cette année dans le territoire sous sa juridiction. Cette décision a été prise à la suite du manque de collaboration de la part des autorités supérieures de la Société.

Selon Mme Dubois, ces autorités recueillent avec empressement les fonds provenant des campagnes de souscriptions, mais exigent toute une procédure lorsqu'il s'agit des demandes d'aide faites par sa section.

### Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce étudie le projet de tenir cette année encore sa grande partie de sucre à "la cabane". Des dispositions sont prises pour donner suite à ce projet dont le programme comprend: accueil des invités provinciaux, régionaux et locaux du mouvement, réception civique, manifestation récréative. Des démarches sont en cours pour que cette fête annuelle soit inscrite dans les activités du Festival de l'Érable. M. Rosaire Côté, président, dirige le travail.

### Congrès

Le Centre de Loisirs sera le lieu de rendez-vous des membres du mouvement Radio-amateurs de Québec à l'occasion de leur congrès de 1968. Cette manifestation aura lieu à la fin de juin dans la ville de l'Érable. La nouvelle vient d'être communiquée par M. Aurélien Dusseau, président et animateur au Centre de Loisirs. Des amateurs locaux font partie du R.A.Q.

### Hockey

De nombreux fervents du hockey évoluent dans une ligue "patronnée" par Forano Liée, Présidente par M. Roger Bérubé, cette ligue connaît une grande popularité. Les joueurs évoluent sur les patinoires du Centre de Loisirs.

### Pont

Les travaux de construction du pont sont poussés activement sur la rivière Bourbon, à la hauteur de la rue St-Jean. A certains moments, on a craint que

des dommages soient causés par les glaces aux piliers qui n'étaient pas encore terminés mais tout danger semble écarté. Le projet est réalisé par Arco Construction de Plessisville. Des sommes s'élevant à \$75.000, ont été votées pour la construction de ce pont; 75 p.c. de ces sommes sont payées par Québec.

### Illumination

Le système d'illumination des Fêtes doit être vérifié pour des améliorations. Les installations actuelles ne répondent plus aux normes et des changements doivent être apportés. C'est ce qu'a déclaré M. Rosaire Côté, président de la Chambre de Commerce. Ce mouvement a pris à ses charges la responsabilité du système et on étudie une solution.

### Bureau médical

Le Dr Jules Boisvert a été réélu président du Bureau médical de l'hôpital Sacré-Coeur. Le poste de vice-président a été confié au Dr Jules Cantin et celui de secrétaire au Dr Gilles Bilodeau. Font partie de ce Bureau médical, les 14 médecins en devoir à l'hôpital.

### Inverness

M. Roch Pelchat et les responsables de la Commission scolaire catholique ont décidé de ne pas se prononcer immédiatement sur un projet de regroupement scolaire actuellement à l'étude. Le secrétaire-trésorier, M. Raymond Bergeron fait remarquer que 189 élèves suivent les cours du niveau primaire en 1967-68. Ces élèves occupent 7 des 10 classes de l'école centrale construite il y a quelques années.

Le budget de la Commission scolaire est de \$113.000, avec un taux de taxe normalisé à \$6.33 par \$100 d'évaluation.

### Conseil du village

Le conseil de la corporation du village n'a pas de taxes en "souffrance" pour les années passées. "C'est tout à l'honneur de nos contribuables" fait remarquer M. Raymond Bergeron, secrétaire-trésorier. Pour 1968, le taux de la taxe foncière a été fixé à \$2.70 par \$100 d'évaluation soit le même que celui qui était en vigueur l'an dernier. Ce taux s'applique sur une évaluation de \$290.000 pour les propriétés situées dans les limites de la municipalité. Les affaires du conseil sont dirigées par Son Hon. le maire M. René Chevrier.

## Le club Optimiste serait l'un des plus dynamiques de Drummondville

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Le benjamin des clubs de service de Drummondville, le club Optimiste, dont le président-fondateur est M. Claude Boucher, est certes le plus actif et le plus dynamique à en juger par l'intérêt que manifestent les membres en assistant nombreux aux soupers réguliers.

Le club local compte environ 50 membres après moins de deux ans d'existence, et au moins les deux tiers assistent régulièrement aux soupers et participent activement aux activités du club, dont la principale est l'aide au p'tit gars, afin d'aider les moins favorisés à trouver place dans la société.

Pour illustrer la conviction qui anime tous les membres, deux de ceux-ci, MM. Jean-Guy Houle et Gilles Charest, avec l'approbation du président, ont fondé un club Optimiste junior à l'école St-Étienne de St-Nicéphore. Plus de trente jeunes élèves des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> années, dont l'âge varie de 10 à 13 ans, ont accepté

de faire partie d'un tel club, dont la première réunion aura lieu à l'école même demain après-midi à 13.30 heures.

Ces jeunes Optimistes auront à former un conseil d'administration, former des sous-comités, adopter une constitution, établir la programmation de l'année, fixer les objectifs et tenter d'intéresser tous les membres à une fonction spécifique au sein du club, de façon à pouvoir s'administrer seuls, tout comme le club aîné.

De l'avis même du président Claude, c'est le premier club Optimiste de la province à fonder un club junior, et nul doute que d'autres clubs voudront tenter l'expérience si la tentative réussit à Drummondville.

### Autre fondation

Au cours du mois de février, quelques membres du club Optimiste de Drummondville se rendaient à Asbestos avec l'intention d'intéresser un groupe de personnes à fonder un club Optimiste dans cette ville de l'a-

miante. Des rencontres répétées, tant à Asbestos qu'à Drummondville, ont abouti à la fondation d'un nouveau club de service dans cette localité, grâce au travail acharné du président Claude Boucher et du secrétaire Paul Chaillet, qui assistaient le 20 février dernier à la première réunion du club Asbestos.

Ce premier souper, tenu en l'hôtel Kébec, réunissait une vingtaine de personnes intéressées à former le premier noyau d'un club Optimiste, avec l'approbation du président du club Drummondville.

Après avoir reçu les informations requises sur ce que doit être un club Optimiste selon la constitution internationale, on procéda au choix des nouveaux directeurs de ce club, qui aura comme président, M. Gilles LeFebvre; comme secrétaire: M. Paul Dupuis; comme trésorier: M. Marcel René; et comme directeurs: MM. Paul Gôté, Fernand Parenteau et Claude Salvail, qui seront conjointement responsables du comité de recrutement.

### Les buts

Les buts immédiats des clubs Optimistes sont de traiter l'optimisme comme une philosophie de vie; promouvoir un intérêt sérieux dans les affaires civiles et gouvernementales; inspirer le respect de la loi; favoriser le patriotisme et travailler en vue d'une entente internationale; aider et encourager la jeunesse.

## Personne n'est décédé à Plessisville en février

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Plessisville n'a eu aucun décès durant février. En effet, le rapport de la Sûreté municipale n'indique aucun service d'ordre pour sépulture durant le mois qui vient de se terminer. Des services d'ordre ont été donnés en deux occasions mais aucun pour des sépultures.

Dans son communiqué sur les activités de février à la Sûreté municipale de Plessisville, le chef M. Edouard Lebrun, souligne que 10 enquêtes ont été tenues à la suite d'accidents; ces accidents n'ont fait aucun blessé mais les dommages matériels sont estimés à \$3.120. Des protections ont été données à dix personnes, pour la nuit, au poste de police. M. Lebrun et ses hommes ont répondu à 118 appels pour plaintes ou demandes d'information.

### Sommaisons

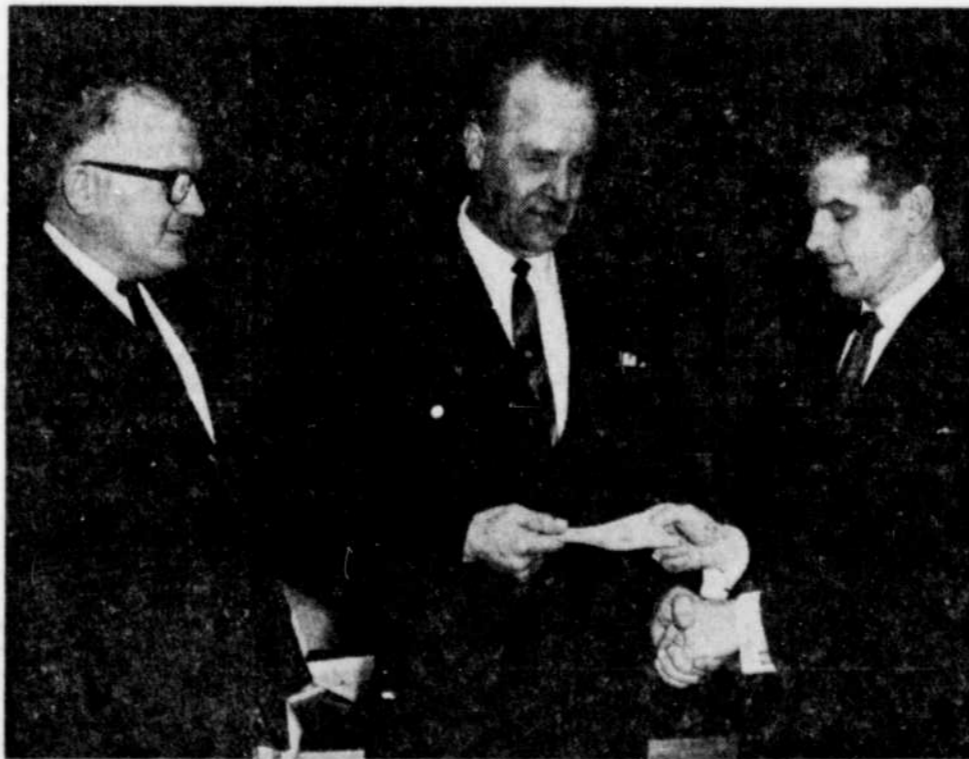
D'autre part, les membres de la Sûreté municipale ont livré 10 sommations pour comparaitre en Cour sous diverses accusations. Les compteurs de stationnement ont rapporté \$119.40. L'auto-patrouille a parcouru 3.406 milles. Pour les deux dernières fins de semaine, les poli-

## Les Optimistes reçoivent leurs fils et leurs filles

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Les filles et les fils des Optimistes de Princeville étaient les invités d'honneur pour une manifestation régulière du club. C'est le Dr Jean-Louis St-Hilaire, président, qui a souhaité la bienvenue aux jeunes et aux membres qui ont pris part à un souper servi à l'hôtel Manoir, avec Mme Benoît St-Pierre comme hôtesse. Un cadeau personnel du président ainsi qu'un montant en argent, dont des Optimistes, a été remis à chacun des jeunes invités. Mlle Sylvie Daneau et M. René St-Hilaire ont exprimé leur reconnaissance au nom de leurs compagnes et compagnons.

Au cours de la même manifestation, chez les Optimistes de Princeville, on a confié au Dr Marc St-Hilaire la tâche d'organiser le tournoi oratoire juvénile. Ce tournoi a pour but principal de favoriser le développement de la jeunesse dans le domaine de la personnalité et de l'art de parler en public.

Ce tournoi est aussi tenu dans le but de choisir un jeune candidat qui représentera les Optimistes de Princeville aux tournois organisés sur le plan régional, inter-régional et autres. Ces tournois se déroulent au cours des prochaines semaines sous la direction des clubs Optimistes en activité à Canada.



(Photo Studio Roberge et Fontaine Inc., Princeville, P.Q.)

LA LOCALE DE PRINCEVILLE de la Société des Artisans contribue financièrement à la promotion des sports dirigés par la C.M.L. Cette aide s'est manifestée de façon particulière à l'occasion de la participation des Pee Wee Caravelles au grand tournoi international de Québec, où ils ont remporté le championnat de la classe "C". L'équipe qui a si bien représenté Princeville dans ce tournoi a aussi bénéficié d'un don généreux de la part de M.

Maurice Marcoz de la firme Welcher; cette généreuse contribution a été obtenue par le Dr Jean-Louis St-Hilaire, premier président et fondateur de l'équipe Pee Wee Caravelles. Dans l'ordre habituel sur la photo: M. Roland Bergeron, propagandiste pour la Société des Artisans, M. Nelson Grégoire, président de la C.M.L. et M. Léon-Jules Baril, président de la locale de Princeville de la Société des Artisans.

### Député du comté de Wolfe

## M. René Lavoie, président honoraire Jeune Commerce

PRINCEVILLE (G.A.B.) — M. René Lavoie de Disraeli, député du comté de Wolfe à Québec, est le président honoraire des Jeunes Chambres des Bois-Francis - St-François pour 1967-68. Né à Disraeli le 24 juillet 1921, M. Lavoie y demeure depuis, sauf un court séjour en Nouvelle-Écosse avec ses parents alors qu'il était en bas âge. Le nouveau président honoraire des J.C. régionales a épousé, en 1943, Mlle Aline Renaud de Montréal. La famille Lavoie compte neuf enfants, tous aux études soit à Disraeli, soit à l'étranger.

Les parents de René, M. et Mme Félix Lavoie sont bien connus à Disraeli où ils ont tenu un important commerce durant une trentaine d'années. Les R. F. Maristes furent les premiers maîtres de René pour son instruction. Pour ses études supérieures, il fréquenta le Séminaire de Sherbrooke. Par la suite, René suivit plusieurs cours de perfectionnement.

En 1960, il fut choisi comme candidat officiel pour l'Union nationale dans le comté de Wolfe. Élu député en 1962, il fut réélu avec des majorités accrues pour atteindre le record de 2.328 voix en 1966.

### Nombreuses activités

M. René Lavoie a fait partie de la Gendarmerie Royale du Canada durant un certain temps. Il est membre du 4<sup>e</sup> degré de l'Ordre des Chevaliers de Colomb. Membre de l'Association des constructeurs, M. René Lavoie fait aussi partie de nombreux groupements sportifs, récréatifs, sociaux. Le président honoraire des J.C. régionales Bois-Francis - St-François est membre du club Renaissance et des Amis de M. Maurice Duplessis. M. Lavoie est aussi juge de paix.

### Invité spécial

M. René Lavoie sera l'invité d'honneur à l'occasion du congrès qui réunira à Plessisville en mai prochain, les sections J.C. affiliées à la régionale Bois-Francis - St-François. Ces sections sont celles de Disraeli, Drummondville, Victoriaville, Plessisville et Princeville. M. et Mme René Lavoie recevront les hommages des délégués à l'occasion du grand banquet qui marquera la clôture des manifestations du congrès de 1968 dans la capitale du pays de l'Érable.

Le juge lui recommande toutefois de "ne plus jouer avec le feu"

# M. Noël Langlois libéré de toute accusation par le jury

Immobilisé durant cinq mois

## La Travelers devra verser \$1,500 à Mme Bergeron

VICTORIEVILLE (R.L.) — L'honorable Juge Antoine Lacourcière, de la cour Supérieure, a rendu jugement en date du 5 mars, dans la cause opposant Mme Marguerite Fillion-Bergeron à la compagnie d'assurance La Travelers.

Le 24 mai 1966, Mme Bergeron, institutrice de Victoriaville, avait obtenu de La Travelers l'émission d'une police d'assurance accident-maladie, lui garantissant, en cas d'incapacité totale, une indemnité de \$300 par mois. Madame Bergeron avait souscrit la prime convenue.

Dans sa demande d'assurance, Madame Bergeron avait énuméré les principales maladies dont elle avait souffert depuis au-delà de 20 ans.

Quelques semaines après l'émission de la police, Mme Bergeron tombait malade et devait rester complètement immobilisée pendant cinq mois.

Elle s'adressa alors à sa compagnie d'assurance pour réclamer son indemnité mensuelle de \$300.

La compagnie d'assurance répondit alors que Mme Bergeron n'avait pas déclaré toutes les maladies dont elle avait souffert et qu'ainsi elle avait obtenu l'émission de la police d'assurance sous de fausses représentations.

ARTHABASKA (R.L.) — M. Noël Langlois, un hôtelier de Victoriaville, a été trouvé non-coupable par un jury de douze membres, des accusations d'avoir, fin d'avril début de mai 1967, eu en sa garde ou sa possession, sans justification légitime, de la monnaie contrefaite et d'avoir dans ce même temps mis en circulation un billet de faux argent au restaurant de Mme Cloutier, sur la rue Perreault à Victoriaville.

L'honorable juge Antoine Lacourcière, de la cour Supérieure, qui présidait cette cause, ramena toutefois Langlois à l'ordre et lui ordonna de réintégrer sa place dans la boîte aux accusés.

"Ne jouez pas avec le feu"

C'est alors que le tribunal donna le conseil à Langlois de ne plus jouer avec le feu. "Je vous conseille également de surveiller votre entourage. Vous avez, semble-t-il, une bonne situation, faites en sorte de ne pas vous laisser prendre dans une autre affaire du genre qui pourrait mal tourner cette fois". On se souvient qu'au début du procès, il y avait quatre chefs

Collaboration avec la police

Il semble que le point tournant dans ce procès qui a joué en faveur de l'accusé est le fait que Langlois a communiqué

Le jury ne délibéra que huit minutes avant de rendre son verdict de non-culpabilité. En entendant les paroles du président du jury, l'accusé, qui était dans la petite boîte aux accusés au milieu de la grande salle de la cour, ne fit qu'un bond et se retrouva en larmes dans les bras de son procureur, Me Jean-Marc Béliveau, avocat de Victoriaville.

avec l'agent Pierre Beaulieu à trois reprises pour lui déclarer qu'il se pourrait bien qu'il mette la police sur une trace permettant de mettre à jour un important réseau de faux \$5.

Selon Langlois, dans son propre témoignage, il y a trois choses qu'il ne peut absolument pas supporter, soit l'alcool frelaté, les homosexuels et les faux argents. Il aurait vraisemblablement déjà informé les policiers sur l'item homosexuel et sur l'item alcool frelaté. Dans les deux cas, les policiers auraient pu, grâce aux informations de Langlois, effectuer des arrestations.



LE DOCTEUR J. ARTHUR THIBEAULT, coroner du district judiciaire d'Arthabaska, était l'invité des membres du club de presse Louis Francoeur, hier matin, à l'occasion de leur déjeuner hebdomadaire tenu au restaurant Le Voyageur. Le docteur Thibeault a apporté plusieurs précisions relatives au travail du coroner. Sur la photo le docteur Thibeault est entouré de Jacques Drapeau, vice-président du club Louis Francoeur et François Bastien, secrétaire du même organisme.

Son véritable rôle est celui de juge de paix

## L'avocat est mieux renseigné que le médecin pour devenir coroner

VICTORIEVILLE (R.L.) — Un coroner n'est pas un médecin, mais un juge de paix", a déclaré hier matin, le docteur J.-Arthur Thibeault, coroner du district judiciaire d'Arthabaska, qui s'adressait aux membres du club de presse Louis Francoeur.

Le docteur Thibeault a en effet expliqué que dans l'optique de bien des gens, un coroner devait être obligatoirement un médecin et qu'il devait de plus se rendre sur les lieux d'un accident chaque fois que celui-ci était mortel. Le conférencier a expliqué que le coroner n'avait pas l'obligation de se rendre sur les lieux d'un accident au moment même où il survient. Le docteur Thibeault a continué en disant que personnellement, il lui arrivait d'aller sur les lieux lorsqu'il le pouvait, mais qu'il

arrivait également qu'il ne se rende sur les lieux que le lendemain de la tragédie. S'il le fait, c'est pour connaître la situation géographique circonstancielle de l'accident, ce qui peut par la suite lui faciliter l'enquête.

Le coroner du district d'Arthabaska a expliqué que si dans la plupart des districts du Québec, on constate que ce sont des médecins qui font fonction de coroner, la cause remonte à plusieurs années. A ce moment là, souvent des accidents se produisaient dans des endroits isolés. Comme aussi le médecin passait pour l'homme le plus instruit, c'était lui qu'on nommait coroner parce qu'en allant sur les lieux de l'accident, il pouvait constater le décès et ensuite remplir toutes les formules en découlant et menant à l'enquête du coroner ou à un cas de recherche.

7 personnes dans l'enquête. Plus tard, ce chiffre fut diminué à 5 et, en vertu de la nouvelle loi du coroner, le jury a été aboli de sorte que c'est le coroner seul qui rend le verdict.

Le docteur Thibeault a déclaré que depuis quelques temps dans le Québec, c'était des avocats qu'on nommait coroners. Il a ajouté que personnellement, il trouvait plus raisonnable que ce soit un avocat qui soit nommé parce que ce dernier est plus directement renseigné sur la loi et les procédures civiles ou criminelles.

Constatation du décès

Le conférencier a d'autre part expliqué que dans le cas d'un accident mortel, le décès de la victime pouvait être constaté sur les lieux même de l'accident, ou encore à l'Hôtel-Dieu. Le docteur Thibeault a souligné qu'il était toujours plus prudent de transporter le corps à l'Hôtel-Dieu avant de l'apporter à la morgue. Il a raconté qu'il était déjà arrivé qu'un corps, qui était à la morgue, commençât à bouger une couple d'heures après son arrivée.

Lorsqu'une autopsie doit être pratiquée sur un corps, il faut l'envoyer à Montréal. Des pathologistes locaux pourraient l'acquiescer de ce travail, mais le mandat accordé par le ministère de la Justice pour ce travail est inférieur à leurs honoraires. Si l'on compte toutefois toutes les dépenses qu'occasionne le transport d'un cadavre à Montréal, cela revient au même prix et peut être plus dispendieux que si l'autopsie était pratiquée ici même.

Service de police

A la fin de son exposé, le docteur Thibeault a déclaré que le district judiciaire d'Arthabaska possédait un des meilleurs services policiers qui puissent exister et que cela remontait à quatre ou cinq ans. Il a expliqué que le coroner obtenait toujours toute la collaboration qu'il désirait des différents services de policiers de notre district.

Deux options

Il y a deux options habituelles dans le cas d'accident. Ainsi si un homme tombe d'un dixième étage accidentellement et que personne ne se trouvait sur les lieux au moment de la tragédie, on instituerait un simple cas de recherche. C'est-à-dire qu'on compile les faits connus et le rapport est expédié au ministère de la Justice. Il peut arriver dans certains cas que le ministère ordonne une enquête, après avoir pris connaissance du rapport. Le docteur Thibeault, qui est coroner depuis 18 ans, a souligné que cela est survenu en une occasion.

Dans le cas d'un autre accident où plusieurs personnes sont impliquées, on institue alors une enquête du coroner.

Il y a quelques années, le coroner était assisté d'un jury de

## Vibrant plaidoyer de Me Béliveau

Si Noël Langlois a été acquitté hier, il en doit une fière chandelle à son procureur, Me Jean-Marc Béliveau, jeune avocat de Victoriaville. Me Béliveau avait comme conseiller un confrère de Québec, Me Edouard Lavergne.

Dans sa défense, l'avocat de Langlois a déclaré au jury que ce n'était que depuis trois semaines qu'il avait décidé de défendre son client. Me Béliveau a de plus juré sur son honneur et sa profession que s'il avait accepté de défendre Langlois, c'est qu'il avait la certitude que les faits communiqués par Langlois dans son témoignage étaient véridiques et qu'il avait pris soin de tous les vérifier en autant que cela était possible.

Le procureur de Langlois a fait ressortir que si son client avait eu une intention coupable, avec ses contacts relatifs aux faux \$5, il n'aurait certes pas communiqué avec la police avant que l'affaire ne débute pour de bon. "Si vous en arrivez à la conclusion que Langlois avait une intention coupable, même en appelant la police, vous devez recommander au tribunal, messieurs les jurés, non pas la prison, mais l'asile d'aliénés pour lui".

D'autre part, le défenseur de Langlois a constamment fait ressortir qu'en voulant dénoncer ce réseau de faux \$5, Langlois avait fait plus que son devoir d'honnête citoyen car la majorité des gens ne veulent pas dénoncer ces bandits, de peur d'être impliqués dans de mauvais draps.

Pas un ange

Me Béliveau a de plus déclaré que Noël Langlois n'était pas un ange, et qu'il avait des défauts comme tout le monde, mais que dans cette affaire, il n'était pas coupable parce que la simple raison dicte qu'il avait trop à perdre s'il était pris.

"Lorsque le nom de Noël Langlois est sorti, il y a une dizaine de mois à Victoriaville, concernant cette affaire de faux \$5, tout le monde l'a alors condamné sur le champ. On commença par dire: "Ah! le maudit Noël", puis on continua en disant: "Ah! les maudits Langlois". Pendant 10 mois, Noël Langlois, sa femme, ses enfants, ses frères ont été pointés du doigt en ville. Son jeune fils a même été insulté à l'école par des compagnons. Sa famille a été déshonorée. Aujourd'hui, tous sont ici présents, sa famille, tous ses frères. Messieurs les jurés, lorsque vous prononcerez votre verdict de non-culpabilité, ce n'est pas seulement lui que vous libérez, mais toute sa famille qui attend de vous ce verdict, parce que l'on sait qu'il est innocent. Lorsque vous prononcerez votre verdict d'acquiescement, vous le prononcerez pour sa mère qui l'attend sur un lit d'hôpital. Elle a la certitude que dans cette affaire il n'est pas coupable et elle attend votre verdict".

Me Béliveau a par ailleurs déclaré que l'on avait offert à Langlois de comparaître devant un juge seul, ou même à huis-clos. Il a refusé catégoriquement en disant qu'il avait été accusé en public et qu'il allait être libéré aux yeux du public.

## Réunion des dirigeants des clubs sociaux

VICTORIEVILLE (R.L.) — Le comité touristique de la Chambre de Commerce de Victoriaville annonce une réunion des dirigeants des clubs sociaux et des diverses associations, qui sera tenue le 13 mars en soirée au restaurant Le Voyageur.

Lors de cette réunion, le président du comité touristique, M. Raymond Poisson soumettra pour étude son projet de carnaval d'été. Après discussion générale, on procédera à l'élection de l'exécutif et à la formation de différents comités.

Le comité touristique espère que tous les différents organismes répondront à l'appel et délégueront leur président respectif et leur secrétaire ou un directeur.

Le président compte sur l'appui de toutes les organisations et de la population en général pour faire un succès de ce carnaval.

## Dans la ligue Commerciale

### La Pharmacie Laurent et les As l'emportent

VICTORIEVILLE (R.L.) — Dans la ligue Commerciale cette semaine, dans les séries éliminatoires des équipes de la section A, les As ont pris les devants dans la série semi-finale contre le Collège en l'emportant par le pointage très serré de 4 à 3.

C'est Michel Beauchesne qui a enregistré le but de la victoire en période supplémentaire. Langagne, Fortin, et Gagné ont aussi compté pour les As. Demers, Maranda et Laganière ont enfilé les buts du Collège.

Michel Beauchesne a en effet compté à 4:32 de la période supplémentaire, grâce à une passe de Gagné.

Cette partie ne fut pas dure. Seulement six punitions mineures au total furent décernées.

Nappert, qui gardait les buts des As, a repoussé 30 rondelles contre 14 seulement pour Laroche du collège.

## Dans la catégorie Midget de hockey

### Les Chevaliers s'assurent une place en finale

VICTORIEVILLE (R.L.) — Les Chevaliers, dirigés par Michel Laurendeau et le Richelieu, dirigé par Jacques Michel, se sont assurés le droit de passer dans la grande finale de la catégorie Midget de l'organisation du hockey mineur.

La première joute de la série finale aura lieu mercredi prochain à 17h45. Samedi prochain, les deux équipes tiendront une séance d'entraînement en vue de cette série finale.

On sait que c'est l'équipe des Chevaliers qui a terminé au

## Assemblée des électeurs-proprétaires

### Aucune opposition au règlement sur les loisirs

VICTORIEVILLE (R.L.) — Le règlement no 241 N.S. au montant de \$231,000 adopté à l'unanimité par le conseil municipal pour fin d'aménagement de loisirs, a été ratifié mercredi soir par l'assemblée des électeurs-proprétaires.

En effet, au cours de cette assemblée, plus d'une trentaine de personnes se sont rendues à la salle du conseil municipal mais ces personnes semblaient pour la majorité favorables au règlement des loisirs. C'est un fait assez rare qu'une assemblée d'électeurs-proprétaires attire les personnes qui sont en faveur du règlement plutôt que celles qui sont contre. Ceci dénote jusqu'à quel point il y a des gens qui désirent l'avancement de l'organisation des loisirs pour toute la population. S'il se trouve des contribuables qui sont contre les loisirs, ils sont peu nombreux puisque mercredi soir pas une seule personne ne s'est prononcée ouvertement contre le règlement.

C'est avec une mine réjouie que le président fondateur de la CML et échevin de la ville de

Victoriaville, M. Denis St-Pierre, de même que le président actuel de la CML, M. Gabriel Lemay, ont entendu le maire P.A. Poirier annoncer que le temps était écoulé et que le règlement était définitivement accepté.

Débuts des travaux

On a par ailleurs annoncé que les travaux relatifs à ce règlement commenceront dès l'acceptation du dit règlement par la Commission municipale du Québec. On fera alors demande des soumissions.

Tous les membres de la commission municipale des loisirs qui ont travaillé sans relâche et préparé ce règlement ont tenu à remercier sincèrement le conseil municipal de sa grande collaboration, toute la population et particulièrement les contribuables d'avoir ainsi accepté la proposition de la CML.

En terminant la CML déclare: "Nous pouvons affirmer que la ville de Victoriaville fait maintenant partie du groupe des villes progressives dans le domaine des loisirs au Québec."



(Photo Turgeon)

LA SEMAINE DE L'EDUCATION A CONNU des heures importantes dans les Bois-Francs et spécialement mercredi soir lors d'une conférence publique de M. Jean-Marc Garant, de l'Office National du Film. M. Garant a traité de l'importance grandissante des méthodes audio-visuelles dans l'enseignement, tant primaire

que secondaire. Dans l'ordre, M. Jean-Marc Garant, de l'Office National du Film, qui a présenté la conférence, Mme Colette Croteau, présidente des enseignants de Victoriaville et M. Michel Brouillard, président des enseignants des Bois-Francs.

## Succès de la semaine de l'éducation dans les Bois-Francs

### Un devoir incombe aux enseignants du Québec: se renouveler

VICTORIEVILLE (C.T.) — La semaine de l'éducation a connu des succès remarquables dans nos Bois-Francs. Mercredi soir, dans la salle du collège Sacré-Coeur de Victoriaville, M. Jean-Marc Garant de l'Office National du Film et expert en matière de diffusion scolaire, a présenté la conférence devant une salle remplie d'éducateurs, de parents et d'enfants.

Selon M. Garant, on fabrique pour l'enfant un univers nouveau qui l'isole de son milieu normal. Il est malheureux que l'en ne tienne pas compte de

vantage de l'évolution des enfants. Puis touchant les techniques de diffusion, M. Garant a déclaré que nous sommes en retard à l'âge de la pierre en ce qui a trait à la technologie dans le domaine vaste et complexe de l'éducation.

Le conférencier a démontré la nécessité du recyclage dans le domaine de l'éducation. C'est un devoir qui incombe à tous les enseignants de voir à se renouveler. Des exemples pour illustrer cet aspect sont nombreux; dans la province actuellement, et ce dans certaines régionales,

les étudiants ont boycotté des cours, ont fait des revendications, tentent pour inciter le personnel enseignant à se recycler. Il faut que les enseignants se mettent à la page pour jouer un rôle vraiment efficace.

Il incombe donc à l'éducateur d'essayer de conserver la liberté individuelle chez l'enfant tout en assurant son plein épanouissement. Quant à savoir comment atteindre cet équilibre, les moyens que nous avons actuellement peuvent se résumer à deux-cis: ateliers pédagogiques, polyvalence, décloisonnement.

Enfin le conférencier qui a su tout au cours de la soirée illustrer sa conférence de projection de films et de diapositives, a posé la question suivante: Sommes-nous prêts à exploiter un film, à travailler avec les enfants avec des projections cinématographiques? La réponse à cette question pourrait faire réfléchir plus d'un éducateur et aussi plus d'un enfant. Les paroles de M. Garant ont certes été bien appréciées parce que dites dans un monde scolaire en pleine évolution où les programmes changent, où les formules s'améliorent, et où se débattent péle-mêle les éducateurs et les étudiants.

La commission scolaire de Victoriaville est l'une des premières à avoir compris cet esprit de renouveau dans les méthodes d'enseignement et n'a pas hésité à mettre sur pied dès septembre dernier au niveau primaire des méthodes nouvelles pour l'enseignement des sciences aux jeunes.

## Dans la ligue de ballon sur glace

### Deux équipes détiennent une avance de deux joutes

VICTORIEVILLE (R.L.) — Les séries éliminatoires ont débuté dans la ligue de ballon sur glace. C'est ainsi que dans la semi-finale B, l'équipe Raoul Saucier a pris les devants 2 à 0 grâce à un gain de 2 à 0 sur le HPL, qui a cependant démontré une forte opposition. Dans la première rencontre, le Raoul Saucier avait remporté une victoire identique de 2 à 0.

Denis Blanchette et A. Croteau ont été les étoiles dans ces deux parties en marquant chacun deux buts. Albert Côté et G. Provencher ont fourni chacun deux assistances.

Dans la semi-finale A, le Gl-

rouard Trans-Kébec a réussi à égaliser les chances grâce à une victoire de 2 à 1 sur le Pepsi-Cola, vendredi soir. Claude Girouard a été la figure dominante du match avec un but et une passe. Roland Croteau a enfilé le deuxième but des vainqueurs.

Dans la première partie de cette série A, le Pepsi-Cola l'a emporté par le compte de 1 à 0 grâce à un but de Gabriel Paris.

Le public peut prendre grand plaisir à assister à ces rencontres de ballon sur glace. Le tout débute à 22 heures le vendredi soir.

TELEVISION

Vendredi

Table of TV programs for Friday, including 'Le roman de la science-fiction', 'Canada', 'The Baby Game', etc.

13 CMTV au cœur du Québec

VENREDI LE 8 MARS 1968

\*Symbole couleur

Table of TV programs for Friday, including 'Mire et Musique', 'Roman de la science-fiction', etc.

Table of TV programs for Friday, including 'Aujourd'hui', 'Edition sportive', 'Télé-Météo', etc.

CHLN

Vendredi

Table of TV programs for Friday, including 'Ouverture et intermède', 'Flash sur l'actualité', etc.

CHLN

Vendredi

Table of TV programs for Friday, including 'Ouverture et intermède', 'Flash sur l'actualité', etc.

Télé-Films

Table of TV films for Friday, including 'En matinée', 'Long métrage', 'Cinéma', etc.

CHATEAU BERTHELET advertisement featuring 'JOLIES DANSEUSES A GO-GO' and 'LES MISTICKS'.

Paris: secret, insolite et dur

TROIS-RIVIERES (N.L.) — A partir de la semaine prochaine, le cinéma Champlain du Cap-de-la-Madeleine mettra à l'affiche un ciné-reportage intitulé "Paris-Secret".

Les chemins parallèles du frère Philippe

Le R. F. Philippe, un des quatre fondateurs de la maison des moines protestants de Taizé, au cœur de la Bourgogne, en France, était confesseur au séminaire Saint-Joseph, mercredi soir dernier.



LE R.F. PHILIPPE, des moines de Taizé, qui prononçait une conférence au séminaire Saint-Joseph sur "L'unité et le tiers-monde".

Les voix du commentaire, celle du profane et celle de l'intellectuel chargé de l'instruire, se mettent alors à chuchoter dans l'ombre ou se mettent à grouiller des choses inouïes.

Il n'est pas de déshonneur, il n'y a pas de déshonneur, il n'y a pas de déshonneur, il n'y a pas de déshonneur.

Il faut pas rejeter les institutions. Sans cela c'est l'anarchie. Mais les institutions doivent correspondre à l'essentiel de ce pourquoi elles sont faites.

Le tiers-monde

Il faudrait voir les problèmes du tiers-monde sous l'angle économique. Les œuvres, les dons ne peuvent corriger leur amertume qui conduit à la haine.

Les gens du tiers-monde ne subsistent que grâce à une grande solidarité, une grande générosité entre eux.

Il faut aller au Christ par des chemins provisoirement parallèles. Les gens qui étaient occupés à s'entre-tuer se sont intéressés à d'autres problèmes.

On pourrait laisser aller cela mais, au contraire, ce provisoire est dynamique: l'Eglise nous apporte l'humilité; nos tradi-

tion nous sommes issus) ne manquent pas de faire sourire. En les voyant, on songe aux mystiques détraqués du film de Monsieur Côté produit par l'ONF.

LES DEMONS. Comme chacun sait, il en existe de différentes sortes et tous ne sont pas toujours malveillants. Ça dépend des religions.

LES RATS. Faute de pouvoir capter l'invisible, nous revenons désormais sur terre et nous assomons, ébahis à des phénomènes qui n'ont rien de mystérieux.

LES PROSTITUEES. Le voyage s'achève par une promenade au Bois où les feuilles tombent même quand il n'y a pas de vent.

LES CHIENS DANS LA NUIT

LES CHIENS DANS LA NUIT

LES CHIENS DANS LA NUIT

LES CHIENS DANS LA NUIT

LES CHIENS DANS LA NUIT

LES CHIENS DANS LA NUIT

LES CHIENS DANS LA NUIT

LES CHIENS DANS LA NUIT

LES CHIENS DANS LA NUIT

LES CHIENS DANS LA NUIT

LES CHIENS DANS LA NUIT

LES CHIENS DANS LA NUIT

LES CHIENS DANS LA NUIT

LES CHIENS DANS LA NUIT

LES CHIENS DANS LA NUIT

LES CHIENS DANS LA NUIT

LES CHIENS DANS LA NUIT

LES CHIENS DANS LA NUIT

LES CHIENS DANS LA NUIT

LES CHIENS DANS LA NUIT

LES CHIENS DANS LA NUIT

LES CHIENS DANS LA NUIT

LES CHIENS DANS LA NUIT

LES CHIENS DANS LA NUIT

Horaires des cinémas: THEATRE CHAMPLAIN, CINEMA DE PARIS, THEATRE IMPERIAL.

CHAMPLAIN advertisement for 'COMMISSAIRE X TRAQUE LES CHIENS VERTS' and 'TABU'.

IMPERIAL advertisement for 'Le Crépuscule des Aigles' by Ursula Andress and Julie Christie.

CINEMA FAMOUS PLAYERS advertisement for 'VERSION FRANÇAISE' featuring 'MY FAIR LADY'.

CINEMA DE PARIS advertisement for 'MICHELE MERCIER'.

SOLEIL NOIR advertisement for 'LE JARDINIER D'ARGENTEUIL'.

gala advertisement for 'Une révélation: MIREILLE DARIC'.

LUNDI PROCHAIN advertisement for 'LA BOUTIQUE MONIQUE' and 'O'Flammes'.



(Téléphoto PA)

DE GAULLE GOUTE A LA SPECIALITE DE LA MAISON. — Le président de la France, Charles de Gaulle reçoit un bol de tripes — une spécialité gastronomique de l'Ouest de

la France — au cours d'une visite à la Foire de l'Agriculture à Paris. Les hôtes portent le costume traditionnel de la Normandie.



(Téléphoto PA)

NOUVEL AVION LANCE DANS LES COMBATS A KHE SANH. — Le A7A Corsair II est un nouvel avion d'attaque qui porte effectivement son poids en bombes et missiles.

Les autorités de la Marine rapportent que le Corsair a été lancé dans la bataille pour prêter main forte aux troupes qui résistent dans la région de Khe Sanh.

## Lafrance et Tremblay s'affrontent

par Claude DERY

QUEBEC — Visiblement déçu sinon choqué des répliques que lui servait le ministre des Affaires culturelles, le député libéral de Richmond, M. Emilien Lafrance, devait avertir (hier après-midi) M. Jean-Noël Tremblay que "si c'est de cette façon-là qu'il a l'intention de prendre mes interventions, je crois qu'il saura de quel bois je me chauffe à l'avenir". Cette mise en garde reçut une "chaude" ovation de l'équipe libérale et tout indique que le député de Richmond s'embarque à son tour dans "la lutte à finir".

Le débat revenait sur un sujet cher à M. Lafrance: la censure au cinéma. Mais le dialogue intervenu entre les deux représentants du peuple explicitera mieux la dimension de l'altercation. En élaguant certaines répétitions, voici reproduite du Journal des Débats, cette première algarade:

"I, a woman..."

M. Emilien Lafrance (Richmond) M. le Président, une question que personnellement je considère urgente, qui s'adresse soit au Secrétaire de la province, ou à son collègue le ministre des Affaires culturelles. La Chambre sait sans doute que le Premier ministre m'a décerné une auréole de pureté que je ne reconnais pas. Cela semble avoir eu des échos à Montréal parce que dans la région de Montréal, des parents ont attiré mon attention sur un film qui est projeté au cinéma Snowdon. D'après le critique de La Presse

de samedi, il s'agit d'un film dont le titre est "I, a woman". C'est un film suédois qui est nettement immoral et nettement pornographique. Alors je voudrais savoir du ministre responsable si ce film a été visé. Car je crains fort, la prophétie de Jean Renoir qui n'était ni un prophète ni un puritain... et qui disait: "Au train où l'on va à l'heure actuelle, d'ici à dix ans on représentera des couples qui font l'amour et ce ne sera pas intéressant". Alors, ça s'adresse, je crois, au ministre des Affaires culturelles.

M. Jean-Noël Tremblay (Chicoutime): M. le Président, je voudrais d'abord noter je pense que le député de Richmond, a fait une très grande publicité au film qu'il dénonce.

M. Lafrance: le ministre est mieux de prendre ça d'une autre façon parce qu'on va lui rappeler ses responsabilités. Il est mieux de ne pas prendre ça à la légère.

M. Tremblay: Je prends note de la question du député de Richmond, et je verrai à ce qu'on me fasse rapport. Et qu'il soit bien assuré que je suis aussi soucieux qu'il l'est de la morale publique même si je ne fais pas tous les sermons qu'il sert à la province depuis des années.

M. Lafrance: M. le Président je n'ai pas saisi la dernière partie de la phrase.

M. Tremblay: J'ai dit, M. le Président, même si dans mon cas, je ne sers pas à tous les citoyens de la province tous les sermons qu'a servis le député de Richmond et qu'il accompagnait d'ailleurs de menaces de démission.

M. Lafrance: M. le Président, je reconnais bien la gentillesse du ministre des Affaires culturelles.

M. Tremblay: Merci.

M. Lafrance: Si c'est de cette façon-là qu'il a l'intention de prendre mes interventions, je crois qu'il saura de quel bois je me chauffe à l'avenir.

M. le Président Rémi Paul: à l'ordre. Est-ce que les honorables députés conviennent qu'il serait peut-être temps de passer aux affaires du jour?

## Télégrammes de Québec — Télégrammes de Québec

799.000 chèques postés

QUEBEC (C.D.) — Interrogé par M. Jean Lesage, en Chambre basse, le ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-Être, M. J.-Paul Cloutier, a révélé qu'au début de décembre dernier, 799.000 chèques d'allocations familiales avaient été postés sur une possibilité de 800.000 environ destinés aux familles québécoises ce qui constituerait un succès quant à l'opération. Quant aux autres chèques retardés jusqu'à la mi-mars, ils sont sujets à révision et réajustement.

n'a pu faire fléchir le gouvernement ni obtenir qu'une enquête publique soit décrétée dans le cas de ville St-Michel. C'est donc par un vote de 54 à 43 que les ministériels ont endossé en troisième lecture hier le bill modifiant les pouvoirs de la Commission municipale du Québec relativement à ses droits d'enquête sur l'administration des municipalités. Jusqu'à la fin, M. Johnson et ses collègues ont réfuté les arguments libéraux sur une enquête publique, se rappelant l'épineuse enquête Salvas ou plusieurs chefs ou stratèges politiques de l'U.N. avaient été traduits.

tre des Travaux publics, M. Armand Russell, a présenté à l'Assemblée législative, hier, une réponse aux questions déjà adressées par le chef de l'opposition, M. Jean Lesage. M. Russell a précisé que la construction du deuxième pont de Québec sur le St-Laurent suivait la cédule établie en septembre 1966 et que des soumissions publiques avaient été réclamées quant à la construction du tablier d'acier. La compagnie Jamin Construction décrocha ce contrat en offrant la plus basse soumission, soit \$16.297.000. Il s'agit de la phase la plus importante de ce chantier.

position avancée de nouveau à l'Assemblée législative, par le député libéral de Mtl-Fabre, M. Gilles Houde, a reçu un accueil assez favorable du premier ministre, M. Daniel Johnson. M. Houde se référant à une intervention qu'il fit le 21 juin 1967, à Québec, réclama la création d'un comité pour étudier le problème posé sur les campus scolaires ou les étudiants risquent de ne plus devenir que des "numéros" et la convocation du comité d'éducation pour analyser ce phénomène grave et urgent relativement à l'absence de l'humanisme dans les écoles. M. Johnson envisage peut-être la possibilité de faire comparaitre les enseignants devant le comité de l'éducation pour scruter à fond ce problème angoissant.

Pas d'enquête publique

QUEBEC (C.D.) — En dépit de tous les procédés législatifs employés, l'opposition libérale

Le second pont de Québec

QUEBEC (C.D.) — Le minis-

Problème des étudiants

QUEBEC (C.D.) — Une pro-

## Vincent nomme douze coordonnateurs au Québec

QUEBEC — Visiblement déçu — Tel que déjà promis en Chambre basse, le ministre de l'Agriculture, M. Clément Vincent, a révélé à l'Assemblée législative (hier) la nomination de douze nouveaux coordonnateurs qui relèvent de l'autorité de M. Lucien Bissonnette, sous-ministre adjoint du département et qui établiront des services régionaux en autant de districts dans cette politique de restructuration des cadres administratifs.

Il s'agit pour mission d'orienter dans une optique de planification provinciale, l'aménagement régional en coopération avec les conseils économiques régionaux et les divers organismes de district.

tant général provincial à la société du Crédit agricole, dans la région au Sud de Québec: M. Donat Grégoire, natif d'East-Angus et conseiller technique dans l'administration Arda-Québec jusqu'ici, dans la région de Nicolet: Lionel Bombardier, natif de Racine (Shefford), agronome titulaire de Sherbrooke depuis 1965, dans la région des Cantons de l'Est, Gaëtan Lusier, natif de Marieville et conseiller technique pour l'Est du Canada, pour la région de Richelieu: Jean Desjardins, natif de Sherbrooke, membre de la Commission royale d'enquête sur l'Agriculture, dans la région du Sud-Ouest de Montréal: Robert Samson, natif de St-Jean Chrysostome (Lévis), agronome en charge des productions porcines et laitières, dans la région de l'Outaouais: Joseph Laliberté, natif de Sainte-Clair de Dorchester et délégué régional de 1962 à 1968, dans la région du Nord-Ouest québécois: Eloi Guillemette, natif de St-Célestin de Nicolet, député unioniste à Québec de 1956 à 1966, dans la région Nord de Montréal: Ulysse Potvin, natif de St-Cyrac de Chicoutimi, agronome titulaire du comté de Champlain, de 1948 à 1968, dans la région de La Mauricie: et M. Edgar Tremblay, natif de St-Bruno du Lac St-Jean et agronome titulaire à Roberval de 1948 à 1968, dans la région du Saguenay et du Lac St-Jean.

Un petit débat

Face à ces nominations, le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, s'est interrogé sur la politique annoncée par le gouvernement le 29 novembre à l'effet que les effectifs des fonctionnaires se trouvaient "gêlés". Le premier ministre M. Daniel Johnson devait expliquer

qu'ils le sont depuis cette date à l'exception des postes envisagés par les concours déjà en marche à ce moment et devant recevoir l'approbation du gouvernement.

Pour sa part, M. Clément Vincent souligne que les coordonnateurs ci-haut nommés ont tous subi les concours de la fonction publique en octobre dernier.

**RENE DE COTRET, OSTIGUY, ST-ARNAUD, BEAUCHEMIN & CIE, MALLETTE, NORMANDIN & CIE**

Comptables agréés

André St-Arnaud, C. A., Jacques René De Cotret, C. A., Paul René De Cotret, C. A., Jean Ostiguy, C. A., L. BEAUCHEMIN, C. A., associé, résident Nicolet.

78, PLACE 21 MARS	NICOLET	293-5891
480, ST-JEAN	DRUMMONDVILLE	478-2541
857, ST-PIERRE	TROIS-RIVIERES	378-4831

Bientôt... très bientôt!

Maurice Bourget

LE CONCOURS FLUSHABYES OUVERT A TOUTES LES NOUVELLES MAMANS

Pour plus de détails, sintonisez votre radio à 550 continuellement.

Partout et toujours à votre service

**Le rapport d'impôt a tout de même ça de bon: chaque année, il annonce**

**le PRINTEMPS...**

**Faites votre rapport au plus vite et sans erreurs.**

Cette année, donnez un bon coup de pouce pour finir l'hiver en beauté. Faites au plus vite votre rapport d'impôt et faites-le bien, SANS ERREURS.

Les trois sources d'erreurs les plus fréquentes dans la préparation des rapports d'impôt sont les suivantes:

- Les exemptions personnelles
- Les contributions à la Régie des Rentes du Québec
- Les revenus inférieurs à \$2,000 ou à \$4,000.

Il vous faut donc accorder une attention toute spéciale à ces trois points en remplissant votre formule de rapport d'impôt.

**L'IMPÔT SANS ERREURS!**

Pour vous aider à préparer votre rapport d'impôt sans erreurs, le Ministère du Revenu du Québec vous donnera des explications au cours d'une émission spéciale de télévision d'une demi-heure. Ne manquez pas cette émission.

Trois-Rivières, CKTM-TV, le samedi 9 mars, de 5h.30 à 6h. p.m.

**MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC**

### Augmentation de chômage

KINGSTON (PC) — Le président de la Commission du Trésor, M. E.J. Benson, a déclaré qu'il y aurait une augmentation du chômage au Canada si le pays cessait d'envoyer des armements aux Etats-Unis. M. Benson s'adressait à un groupe du service canadien de la Main-d'Oeuvre à Kingston, qui lui demandait si les armes canadiennes étaient utilisées au Vietnam.

Le président de la Commission du Trésor a répondu que les envois d'armements étaient faits en vertu d'une entente canado-américaine. Il a ajouté que si le Canada n'envoyait plus d'armes aux Américains, il en résulterait un déséquilibre nuisible à l'économie canadienne.

### Evaluation sommaire

WINNIPEG (PC) — Le ministre de la Consommation et des Sociétés, M. John Turner, candidat à la direction du parti libéral, a donné une évaluation sommaire de sa popularité dans plusieurs provinces.

M. Turner affirme qu'il est fort en Colombie-Britannique, qu'il pourrait faire mieux en Saskatchewan; il est satisfait du Manitoba, très content de l'Ontario.

Quant aux Maritimes, leur opinion demeure incertaine. Le ministre a déclaré qu'il appuyait la participation canadienne à NORAD et à l'OTAN, mais que le pays devrait réexaminer sa position au sein de ces organismes.

M. Turner s'est également prononcé sur la guerre au Vietnam. Selon lui, les Etats-Unis devraient arrêter les bombardements et les Nations unies devraient faire du Vietnam un pays neutre.

Si vous aimez le bon brandy...

vous aimerez le PAUL MASSON

PAUL MASSON & CO. LIMITED, MONTREAL, CANADA

Il considère qu'il est devenu urgent de procéder à un accroissement de superficie de la ville

# M. Jean-Yvon Houle nommé conseiller municipal de Sorel

Importante source de revenus pour la ville

## Les communautés religieuses de Nicolet contribueront au coût des divers services municipaux

NICOLET (R.P.) — "A la suite de démarches effectuées auprès des autorités religieuses de Nicolet, celles-ci, conscientes des problèmes de financement accrus à la charge des contribuables, ont accueilli avec compréhension le projet de contribuer volontairement au coût des divers services offerts par la municipalité aux chapitres de la police et de l'incendie, du déblaiement des routes et de l'éclairage des rues. Personnellement, je désire remercier sincèrement Son Excellence Mgr Albertus Martin ainsi que le comité formé des dirigeants des diverses communautés religieuses

pour leur bienveillant accueil et leur grande coopération". Voilà ce qu'a déclaré lundi soir au cours de l'assemblée ordinaire du conseil de ville de Nicolet l'échevin Jacques Cloutier. Il s'agit là de la plus importante initiative du conseil municipal de Nicolet depuis plusieurs années puisque cet accord permettra à la ville d'enregistrer une importante source additionnelle de revenus. On sait que le code des Cités et villes (Art. 259) stipule que "toutes maisons d'éducation qui ne reçoivent aucune subvention de la municipalité où elles sont situées ainsi que leurs dépendances et les terrains sur lesquels elles sont érigées" sont exemptes de taxes foncières. Or, cet article avait jusqu'ici sérieusement alourdi le fardeau des contribuables puisque les revenus tirés de la taxe municipale de vente étaient supérieurs à ceux de la taxe foncière, phénomène habituellement inverse dans l'ensemble des municipalités au Québec.

C'est en décembre dernier que débiteront les pourparlers entre la ville de Nicolet et les autorités religieuses, sous l'inspiration de l'échevin Cloutier. Au terme de ces négociations qui aboutiront samedi, les communautés agréeront le principe d'une contribution volontaire. Aucun montant spécifique n'a encore été révélé mais les dirigeants religieux devraient normalement faire connaître la somme de cette contribution d'ici à la fin du mois de mars, date ultime de l'adoption du budget municipal pour l'année en cours.

L'accord est basé sur une période d'un an, au prorata du coût réel des services, et mentionne qu'il ne constitue d'aucune façon un précédent qui pourrait indéfiniment lier les communautés concernées.

Cette décision écarte donc pour l'imminent tout projet de municipalisation des services offerts par la ville de Nicolet ayant pour effet de redresser la taxe foncière selon les secteurs économiques appropriés. Aux dires de M. Cloutier, "cette nouvelle source de revenus diminue donc présentement les risques possibles d'augmentation des taxes foncières. Enfin, elle permettra également de combler la baisse probable que pourraient enregistrer les revenus de la taxe de vente par suite de la trouée qu'entraîne le pont de Trois-Rivières à l'égard du marché local".

SOREL (L.B.) — M. Jean-Yvon Houle, journaliste et animateur de l'émission radiophonique "Le jeu de la vérité", a été nommé mardi soir, échevin de la ville de Sorel. Il remplace à ce poste M. Léopold Beaudry, qui avait été invité à occuper la charge de maire lors de la démission de M. Jean-Jacques Poliquin, le 13 février dernier. M. Houle complètera le mandat de M. Beaudry comme représentant d'un quartier Notre-Dame.

Dans une courte allocution, faisant suite à sa nomination, M. Houle a souligné que plusieurs problèmes administratifs retiennent son attention. De concert avec ses collègues de l'hôtel de ville, il désire "analyser sérieusement la structure financière de la cité, afin de réaliser si le mode administratif actuel correspond toujours aux exigences du monde moderne dans lequel nous évoluons". Nous devons prendre tous les moyens mis à notre disposition pour évoluer sur le même palier que les autres administrations qui nous entourent. Il a préconisé un système administratif simple, avec le procédé des bilans mensuels ou tout au moins trimestriels afin d'être en mesure d'apporter immédiatement les correctifs qui s'imposent.

puation atteignant presque le quart de million d'habitants. Ces chiffres furent publiés l'autre jour, alors que l'administration de Montréal dévoilait



M. Jean-Yvon Houle

les plans de "Montréal Horizon 2000". M. Houle a aussi déclaré que le plan directeur d'urbanisme de la ville devait être appliqué le plus tôt possible "pour assurer un développement rationnel et ordonné de notre territoire et surtout des territoires voisins, pour éviter que dans quelques années nous nous retrouvions dans un fouillis qui ne correspondrait pas à nos aspirations".

rer un développement rationnel et ordonné de notre territoire et surtout des territoires voisins, pour éviter que dans quelques années nous nous retrouvions dans un fouillis qui ne correspondrait pas à nos aspirations".

### Transport en commun

L'échevin du quartier Notre-Dame a aussi souligné le problème du transport en commun. C'est un problème urgent, a-t-il précisé, au niveau de toute la région de Sorel, Saint-Joseph de Sorel, Tracy, Sainte-Anne et Saint-Pierre de Sorel. Il faut admettre que les modes actuels de transport en commun ne correspondent plus aux exigences de "une ou l'autre des municipalités concernées. Ce problème empêche les gens de se rendre facilement dans le secteur commercial de Sorel qui a un rôle prépondérant à jouer dans la région.

### Nouvelle mentalité

M. Houle a souhaité voir s'instaurer une nouvelle mentalité dans l'esprit de ceux qui doivent transiger avec la Cité de Sorel de quelque façon que ce soit. "Il faut absolument que tout le monde réalise qu'ils doivent transiger avec la cité de la même façon qu'ils le font lorsqu'ils doivent faire affaire avec n'importe quelle autre administration. Ce doit être une relation d'abord axée sur les meilleurs intérêts des deux parties; l'administration municipale n'est pas en mesure de jouer les pères Noël avec qui que ce soit". Les affaires de la cité sont les affaires des contribuables et personne à aucun titre n'a à espérer de traitement particulier.

s'intéressent à cette question en formant un comité inter-municipal chargé d'étudier ce problème et "voir à recommander les changements qui s'imposent au ministre provincial des Transports".

### Biographie

Aujourd'hui, président et directeur de la Voix de Tracy limitée, M. Houle assume la direction de l'hebdomadaire La Voix Métropolitaine, publié le mardi de chaque semaine et distribué dans une région de 615 milles carrés, avec un public lecteur évalué à quelque 99.000 personnes. Sur le plan social, Jean-Yvon Houle a été le président fondateur de la Jeune Chambre de Sorel en 1965. Il fut par la suite président des Jeunes Chambres de la région du Lac St-Pierre, aviseur technique de la Fédération des Jeunes Chambres de la province de Québec et premier vice-président de la Fédération des Jeunes Chambres du Canada-français. M. Houle a représenté le mouvement Jeune Chambre au congrès international de Oklahoma en 1964, et plus récemment en 1966 il participait aux assises de la Fédération mondiale des Jeunes Chambres économiques françaises dans la principauté de Monaco.

### ANNONCE

#### Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poches réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le confinement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

### VOUS POUVEZ ÊTRE EN PLEINE FORME À TOUT ÂGE!



- Apprenez dès maintenant quelle est votre condition physique
- Apprenez comment l'améliorer et surtout comment rester en forme
- Apprenez comment devenir plus vivant et plus dynamique.

Cherchez sans tarder votre exemplaire de mars de Sélection du Reader's Digest, qui vous présente un nouveau programme révolutionnaire d'exercices "vigilants". Ne manquez pas de lire aussi dans ce même numéro "Ce que la publicité des cigarettes ne montre pas" et qu'un cancer de la gorge vous évite!

### Courrier Sud

La Jeune Chambre a organisé une série de cours de personnalité de 15 séances. Les moniteurs en sont MM. J.-C. Boutin, directeur du collège et Denis Dionne, professeur. Les cours sont suivis par 18 personnes qui se sont élus un bureau de direction composé comme suit: M. Gilles Demers, président, Mlle Francine Lefebvre, vice-présidente et Mme Huberte Paillet des Landes, secrétaire. L'assiduité à ces cours est remarquable.

### Annexion

Le nouvel échevin du quartier Notre-Dame considère qu'il est devenu urgent de procéder à un accroissement de superficie de la ville de Sorel. Les procédures d'annexions volontaires doivent être tentées avec les municipalités limitrophes: Ste-Anne et Saint-Pierre de Sorel. "Il est devenu clair pour tous ceux qui veulent voir que la cité de Sorel dépasse ses limites actuelles, a dit M. Houle. D'ailleurs, les prévisions des spécialistes sur le développement de notre ville, envisagent chez-nous un rôle administratif pour une po-

### Etude du règlement No 1

Parents et maîtres réunis autour d'une table de travail

## Parents et maîtres réunis autour d'une table de travail

SOREL (L.B.) — "A qui reviendra la tâche, dans votre milieu, de réaliser le plan de réforme proposé par le Règlement numéro 1 du ministère de l'Éducation"? C'est la question que posait le directeur de l'enseignement élémentaire à la Commission scolaire régionale Carignan, M. Claude Capistran, alors qu'il s'adressait à un groupe de parents et de maîtres réunis à la salle de l'école centrale de Sainte-Victoire.

M. Capistran devait élaborer ensuite sa réponse en insistant pour que les parents et les professionnels de l'enseignement se retrouvent autour d'une même table de travail. "C'est ainsi, dit-il, que le film L'École Nouvelle présente une formule de travail coopératif: l'atelier pédagogique".

C'est par l'atelier pédagogique, a mentionné M. Capistran, que parents et maîtres, en équipe, feront une étude élaborée du Règlement numéro 1 et en proposeront l'application graduelle suivant les possibilités locales.

M. Capistran a souligné que "c'est à ce noyau de travail, formé des éducateurs, que s'ajoutent les commissaires." Ce sont eux, a-t-il dit, qui auront à prendre les décisions qui permettront d'offrir à l'enfant un milieu scolaire sans cesse adapté à ses besoins. Traitant particulièrement du regroupement d'élèves et de

l'enseignement individualisé. M. Capistran a déclaré: "Il ne s'agit pas de notions contradictoires. Bien au contraire. On pourra ainsi retrouver des sous-groupes de travail progressant au même rythme. Pour une matière donnée, les élèves d'un même niveau d'apprentissage forment groupe. Pour un cours suivant, les groupes de travail se reforment selon le niveau atteint dans cette discipline. Ainsi, chaque étudiant reçoit un enseignement selon ses possibilités personnelles".

Les participants à cette rencontre ont posé plusieurs questions. A l'une d'elles, qui touchait l'attitude de l'enfant face à un système d'options, M. Capistran a répondu: "Il faut bien comprendre qu'à ce niveau le champ des options est restreint. Il aura à choisir entre deux ou trois options, tel latin, techniques commerciales. De plus, si, à un niveau supérieur, il se découvre des aptitudes et des goûts pour une option autre que celle déjà choisie, il pourra reprendre cette option sans avoir à recommencer une année pour toutes les matières".

C'est à la fin de la soirée, tirant le mot de la fin, que le vice-président provincial des Associations parents-maîtres, M. Joseph Hébert, a déclaré que son organisme est à l'entière disposition de ceux qui s'intéressent à l'éducation.

**On ne reste pas froid devant ce gros gin.**



Une surprise agréable vous attend à votre première dégustation du nouveau Beau Geste. Vous aimerez son arôme... son goût... son velouté... Tout en lui vous plaira. Plus que jamais.

**Le Bon Gin c'est Beau Geste.**

Un produit du Québec par les Distributeurs du Québec Ltée, Valleyfield

Dans notre annonce d'hier on aurait dû lire

**LAIT FRAIS HOMO SEALTEST Format 3 pintes**

**69¢**

**SEUL SAM PEUT FAIRE ÇA!**

**COUPONS DE TAPIS**

NO 501 DE DUPONT ET AUTRES... COULEURS ASSORTIES VALEURS: \$12.50 la vergo

**\$5.88** vge carrée

**Pollack samedi... DERNIER DERNIER coup de veine DERNIER jour de vente**

**La chance vous sourit... un jour encore**

Les 5 jours de vente "Pollack" ont réalisé jusqu'à maintenant plus d'un rêve. Samedi, jour dernière chance vous est offert! Si vous n'avez pu venir, profitez pleinement de ce dernier jour qui vous offre encore une chance miraculeuse, des prix ultra-spéciaux sur une quantité innumbrables d'articles ou revenez nous voir...

**Réalisez en une seule journée vos SIX coups de veine.**

HEURES D'AFFAIRES: Du lundi au samedi de 9 h. 30 à 5 h. 30, le jeudi et le vendredi soir, jusqu'à 9 h. 30. Ecrivez: Case Postale 1445 ou téléphonez: 378-9111

STATIONNEMENT: 2 heures de stationnement intérieur gratuit avec tout achat de \$2.00 ou plus